



XXXXXX ne respecte pas ses clients

Par **Argos06**, le **01/12/2017 à 16:56**

Bonjour à tous. rnrnPour témoigner du manque total de respect de la société xxxxxx à l'endroit de ses clients, qu'elle ignore superbement. rnrnEn juillet 2017, un réfrigérateur américain commandé (commande n° 36502035) sur le site Web xxxxxx nous a été livré. rnrnLes frais de livraison ont été réglés à xxxxxx. rnrnDurant la livraison, un seuil en marbre a été endommagé, un des livreurs ayant laissé choir le réfrigérateur sur ce seuil. Les dégâts s'élèvent à 320 euros, ignorés par xxxxxx. rnrnNous avons téléphoné à 5 reprises au service consommateur. Sans succès. rnrnOn nous a assuré qu'un responsable reviendrait vers nous, pour régler la situation et nous indemniser du préjudice subi. Jamais personne n'est revenu vers nous. rnrnC'est réellement faire peu de cas de sa clientèle et ignorer ses obligations. rnrnNous n'en resterons pas là mais nous souhaitons évoquer ce mépris que xxxxxx affiche à l'endroit de ses clients.

Par **Lag0**, le **01/12/2017 à 17:03**

Bonjour,rnrnVous êtes sur un forum juridique destiné à vous aider dans vos démarches juridiques et vous renseigner sur vos droits.rnrnPour cela, nul besoin de citer les noms de marques ou de personnes.rnrnQuelle est exactement votre question ?